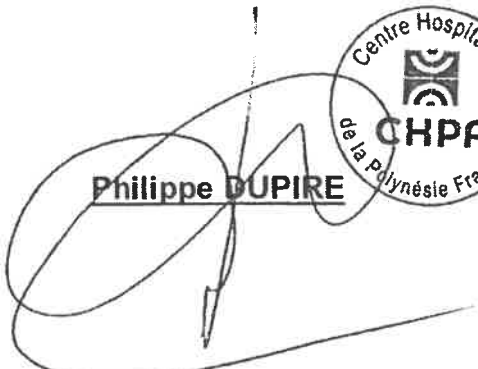



Lorsque c'est possible, il vous sera proposé d'être adressé à un praticien libéral. Le choix d'accepter, ou non, d'être opéré dans l'une des cliniques de la place vous appartiendra.

Les services du Centre hospitalier de la Polynésie française se tiennent à votre entière disposition pour vous accompagner.

Face à cette situation exceptionnelle, nous vous présentons toutes nos excuses et vous assurons encore une fois que tout est mis en œuvre pour que cette situation exceptionnelle prenne fin dans les meilleurs délais.

**Le président de la commission  
médicale d'établissement**

  
**Philippe DUPIRE**



**La directrice générale**

  
**Claude PANERO**

